

## LES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES DANS L'ESTUAIRE DE LA SEINE

Le développement et la diversification des hébergements touristiques constituent un enjeu d'attractivité des territoires. Avec l'offre existante, près de 80 millions de nuitées ont été comptabilisées en Normandie en 2022 (source CRT Normandie).

Si l'actualité médiatique autour des locations de type airbnb® est très forte, les hébergements touristiques sont avant tout composés d'hôtels, de campings... et de résidences secondaires.

La dynamique touristique est ici observée à travers la capacité d'accueil touristique des hébergements marchands (hôtels, camping et autres hébergements collectifs : villages vacances, résidences de tourisme, auberges de jeunesse) et non marchands (résidences secondaires). Cette observation s'appuie sur les données de recensement de l'Insee.

# #4

### Nombre de lits touristiques dans l'Estuaire de la Seine



440 833

[60 % des lits touristiques normands]

52 lits pour 100 habitants

#### Hébergements touristiques marchands

14 %

Hôtels, camping et autres  
hébergements collectifs

#### Hébergements touristiques non-marchands

86 %

Résidences secondaires

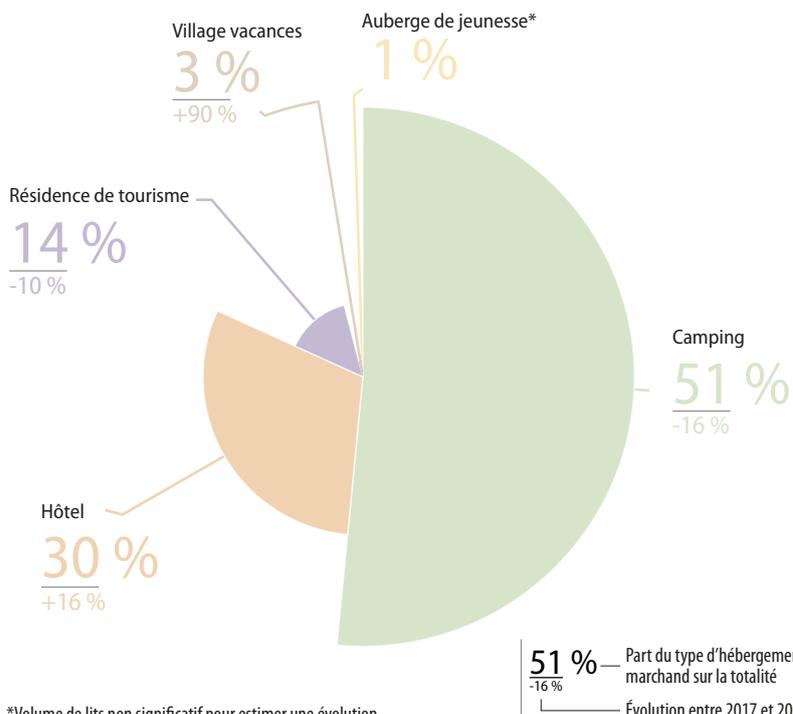
**LES HÉBERGEMENTS MARCHANDS, UNE OFFRE  
TOURISTIQUE FORTEMENT PRÉSENTE  
SUR LE LITTORAL**



Les hébergements touristiques marchands (hôtels, campings et autres hébergements collectifs) proposent 63 613 lits dans l'estuaire de la Seine en 2023. Le littoral concentre plus des 3/4 des offres. La Côte Fleurie, de Cabourg à Honfleur, regroupe 52 % des lits touristiques ; la Côte d'Albâtre, du Havre à Dieppe, en détient 32 %. Le rétro-littoral comptabilise 26 % des lits touristiques restants. Cette capacité d'accueil touristique a diminué de 7 % depuis 2017.

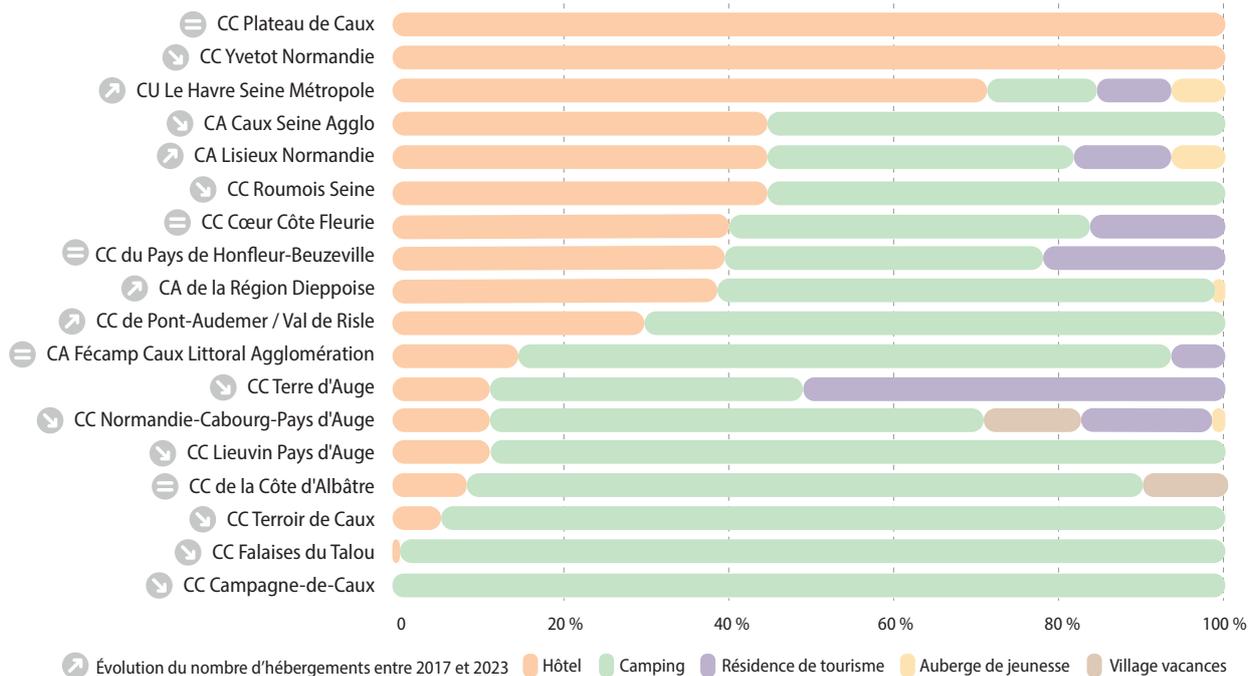
**Méthodologie** Lits touristiques : capacité d'accueil des hébergements exprimée en lits. Selon l'Insee, la méthode de calcul (hors capacité réelle déclarée) est la suivante : 1 chambre en hôtel = 2 lits, 1 emplacement de camping = 3 lits, 1 résidence secondaire = 5 lits.  
**Source** Insee - Capacité des communes en hébergement touristique.

**Répartition des lits par type d'hébergement touristique marchand dans l'estuaire de la Seine [2017 - 2023]**



\*Volume de lits non significatif pour estimer une évolution

**Évolution et répartition des lits touristiques par type d'hébergement marchand**



## LES HÉBERGEMENTS NON MARCHANDS, UNE OFFRE CONSÉQUENTE ET QUI SE DÉVELOPPE

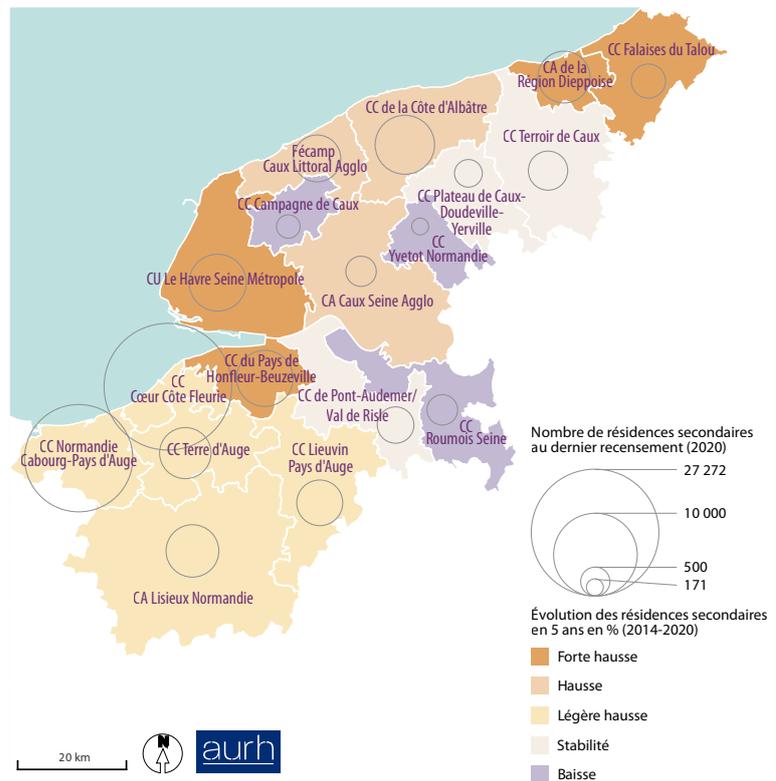


Les hébergements non-marchands (résidences secondaires et hébergements occasionnels) contribuent à la fréquentation touristique des destinations.

Il y a 7 547 résidences secondaires dans l'Estuaire de la Seine, soit 41 % des résidences secondaires normandes. Leur nombre a progressé de 7 % entre 2014 et 2020 sur le périmètre estuarien.

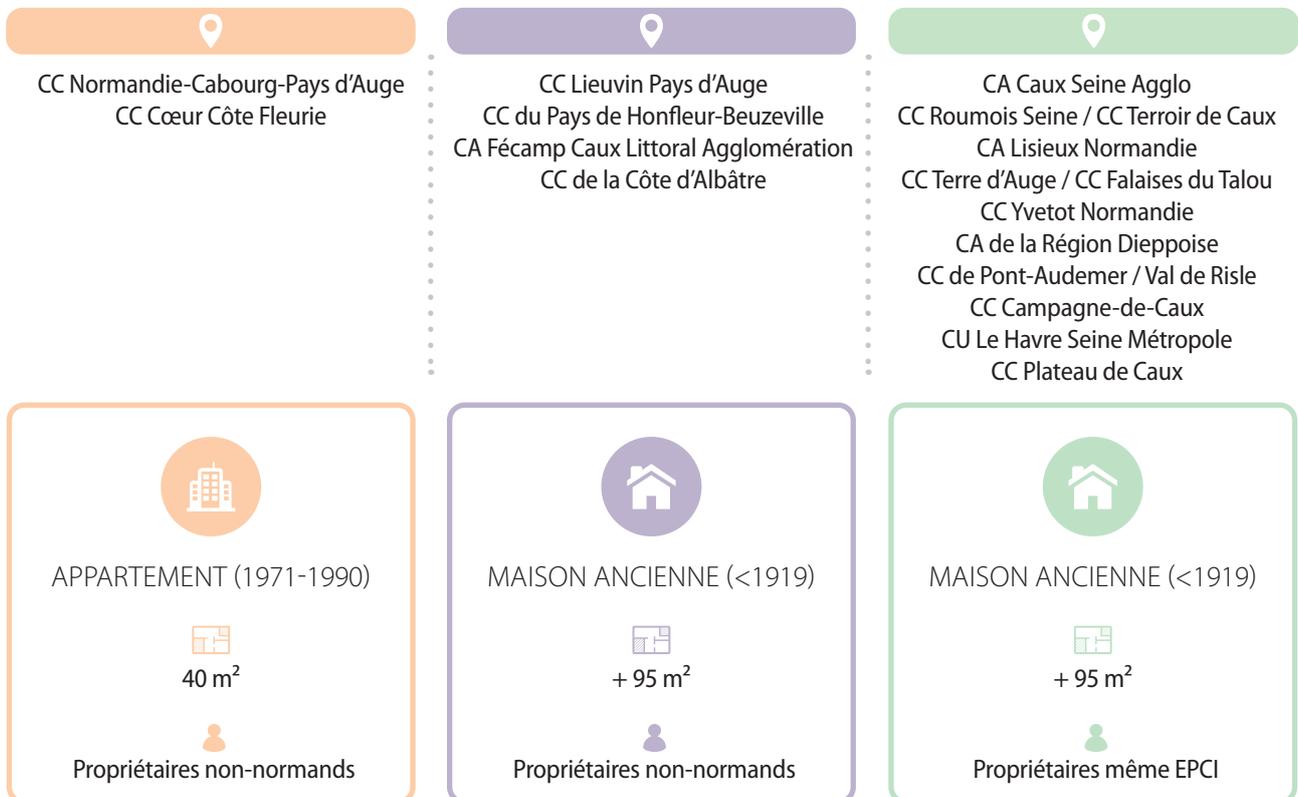
La part des résidences secondaires sur l'ensemble des logements y est de 15 % contre 10 % à l'échelle normande.

### Résidences secondaires et évolution par EPCI



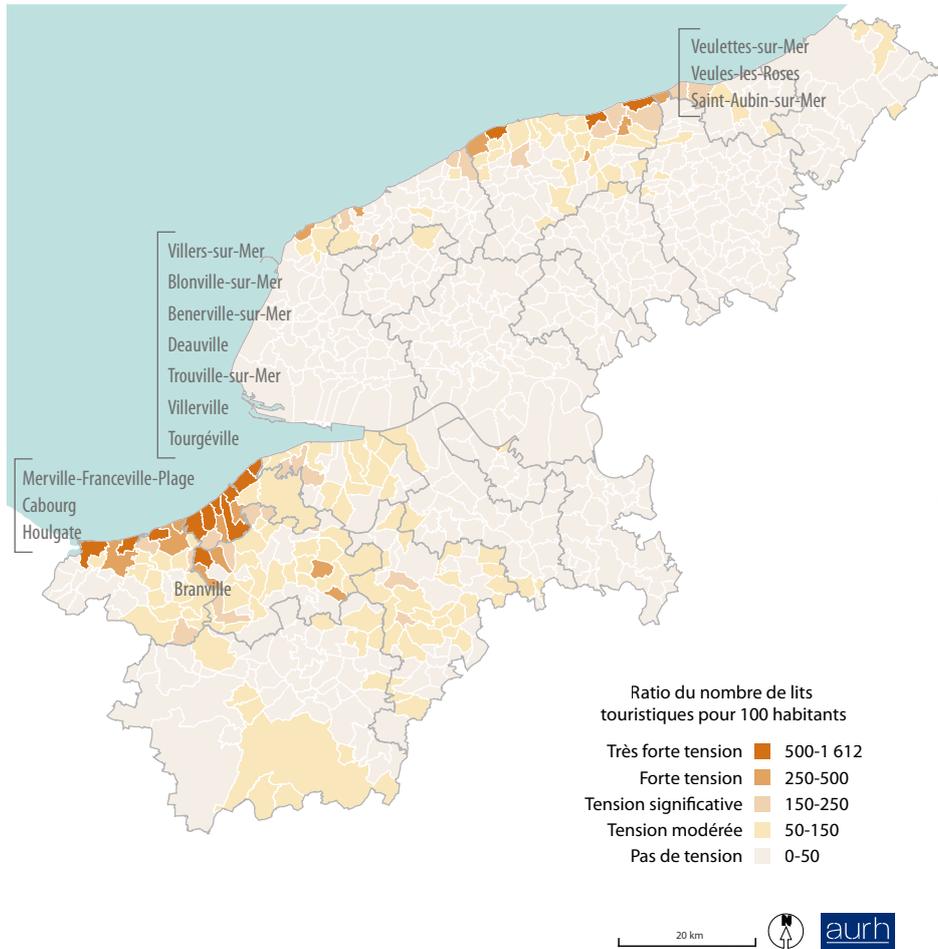
Source : INSEE RP 2014 - 2020 Fond : IGN - Admin Express 2019 Réalisation : AURH - (SCAH-CC 08/2023)

### Selon les territoires, quelles sont les résidences secondaires types ?



Source : Cerema - Fichiers Fonciers 2022

Poids des lits touristiques marchands et non-marchands



**POIDS DES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES DANS LES DESTINATIONS DE L'ESTUAIRE**

L'évolution de la démographie touristique a des impacts sur le dimensionnement des services et des infrastructures (ressource en eau, déchets, stationnement...) ainsi que sur la mixité sociale et fonctionnelle de la destination (notamment : standardisation des commerces, difficulté de logement pour les habitants...).

Le rapport entre le nombre de lits touristiques et la population résidente à l'année permet de mesurer la pression touristique. En période de forte affluence, le nombre de lits touristiques, qu'ils soient marchands ou non-marchands, peut influencer sur la capacité de charge des destinations.

Les communes ayant une pression touristique modérée sont des communes urbaines peuplées (nombre de lits touristiques présents sans influence locale), ou peu denses (résidences secondaires représentant un nombre restreint de lits). Cependant, elles peuvent voir leur population doubler.

Les communes connaissant une tension significative peuvent plus que doubler le nombre de leurs habitants durant des périodes de forte fréquentation. Une trentaine de communes, localisées sur le littoral, ont une capacité d'accueil élevée. En haute saison, elles peuvent être soumises à une forte tension (multiplication des résidents à l'année entre 2,5 et 5), voire très forte tension (population locale multipliée par 5 et plus).



Retrouvez cette publication sur notre site internet : [www.aurh.fr/infographies4](http://www.aurh.fr/infographies4)  
Vous découvrirez dans la version en ligne des graphiques et cartes interactifs.